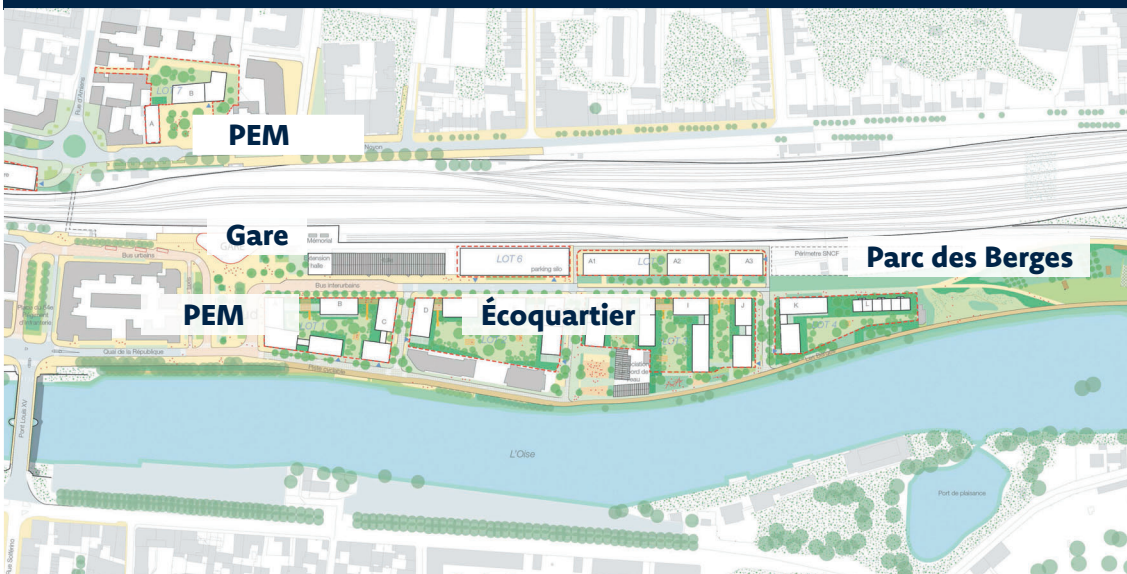




Un nouveau quartier au bord de l'Oise

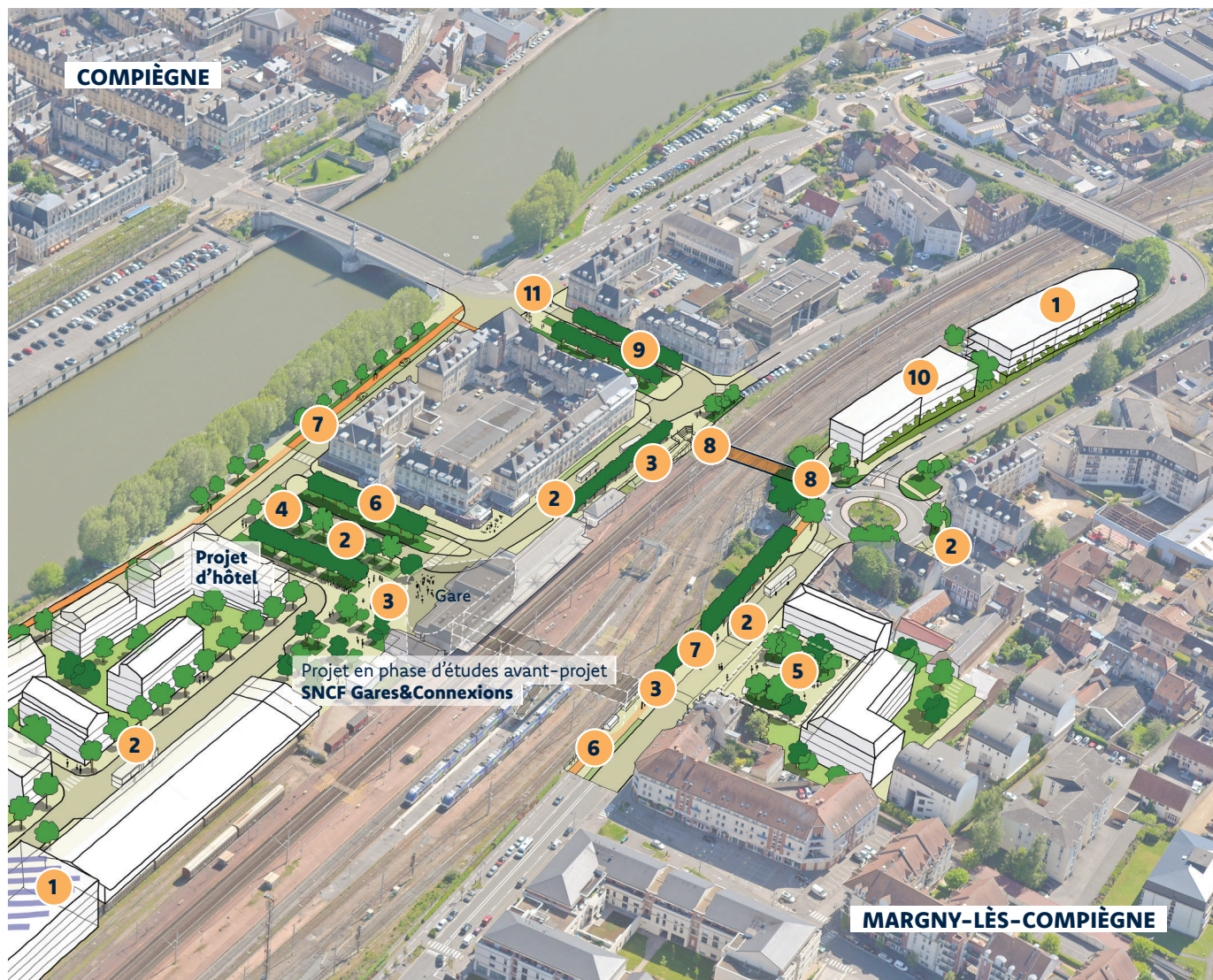


L'Agglomération de la Région de Compiègne est engagée dans un projet de requalification du quartier de la gare situé à Margny-lès-Compiègne et à Compiègne.

Ce réaménagement en cœur d'agglomération sera réalisé en 2 phases :

- la réorganisation des circulations du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), livraison à partir de 2026 ;
- l'aménagement d'habitations et de nouveaux espaces de vie, livraison à partir de 2035.

Le projet écoquartier de la gare ouvert vers les deux rives



- 1 2 nouveaux parkings :
400 et 200 places (horizon 2030)
- 2 Arrêts de bus
- 3 Stationnements vélos
dont 110 places sous 3 abris sécurisés
- 4 Parvis végétalisé de la gare
- 5 Nouveau parvis
- 6 Taxis
- 7 Pistes cyclables
- 8 Accès élargis du passage souterrain
dédié aux circulations douces
- 9 Stationnements maintenus rue d'Amiens
- 10 Bureaux et services
- 11 Nouveau carrefour et déplacement
de la statue Jeanne d'Arc

QU'EST-CE QU'UN PEM ?

Un Pôle d'Échanges Multimodal est un espace où se connectent divers modes de transport tels que la marche, le vélo, les transports en commun et la voiture.

Il facilite le passage d'un moyen de transport à un autre, en assurant des correspondances fluides entre les différentes options de mobilité, tout en garantissant la sécurité de tous les usagers.

CHIFFRES CLÉS SUR L'ENVIRONNEMENT de l'ensemble du projet

+ 45 %
d'arbres tiges

+ 11 %
de massifs végétaux

+ 76 %
d'alignements
d'arbustes

+ 75 %
de prairie
et zone
de fauche
différenciée





Philippe Marini

Maire de Compiègne, Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise

Lancé en 2000, l'écoquartier de la gare est un projet emblématique de transformation urbaine pour notre agglomération. Ce nouveau quartier mêlera habitat, services, mobilités douces et espaces verts en bordure de l'Oise, renforçant ainsi notre attractivité résidentielle et économique notamment dans le cadre de la liaison Picardie-Roissy.



Bernard Hellal

Maire de Margny-lès-Compiègne, 1^{er} Vice-président de l'ARC

Le réaménagement du quartier gare est un véritable moteur pour notre développement économique et l'amélioration du cadre de vie. Avec cette gare biface, nous connectons efficacement les rives droite et gauche de l'Oise, affirmant ainsi notre rôle de pôle stratégique pour l'avenir.

LE PHASAGE DES TRAVAUX

2000

Premières acquisitions

Les aspects fonciers sont suivis par l'Établissement Public Foncier Local des territoires Oise et Aisne dans le cadre du plan d'actions foncières

Février 2021

Création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Septembre 2022

Labellisation écoquartier étape 1

2021-2024

Études de maîtrise d'œuvre et environnementales

Consultation du public en juin-juillet 2024

Été 2024

Travaux de voirie aux carrefours Guimarães, pont Louis XV, rue de Noyon et rue d'Amiens

Du 4 novembre au 4 décembre 2024

Enquête publique : Déclaration d'utilité publique

2025-2026

Renforcement des réseaux autour de la gare

Déplacement de la statue équestre de Jeanne d'Arc au carrefour du pont Louis XV
Reprise des accès du passage du pont souterrain

Création de quais de bus rue de la gare, voie réservée pour les bus le long de la place

Transformation du parvis de la gare en zone dédiée aux mobilités douces

Passage en double sens du quai de la République

Horizon 2026

Livraison du PEM côté Nord et côté Sud (phase 1)

Horizon 2035

Livraison de l'écoquartier (phase 2)



COMPIÈGNE-ROISSY : 45 MINUTES CHRONO

Prévue pour une mise en service en 2028, la liaison Picardie-Roissy permettra aux habitants du Compiègnois de rejoindre le bassin d'emplois de l'aéroport de Roissy en 45 minutes, sans avoir à passer par Paris contrairement à la situation actuelle.